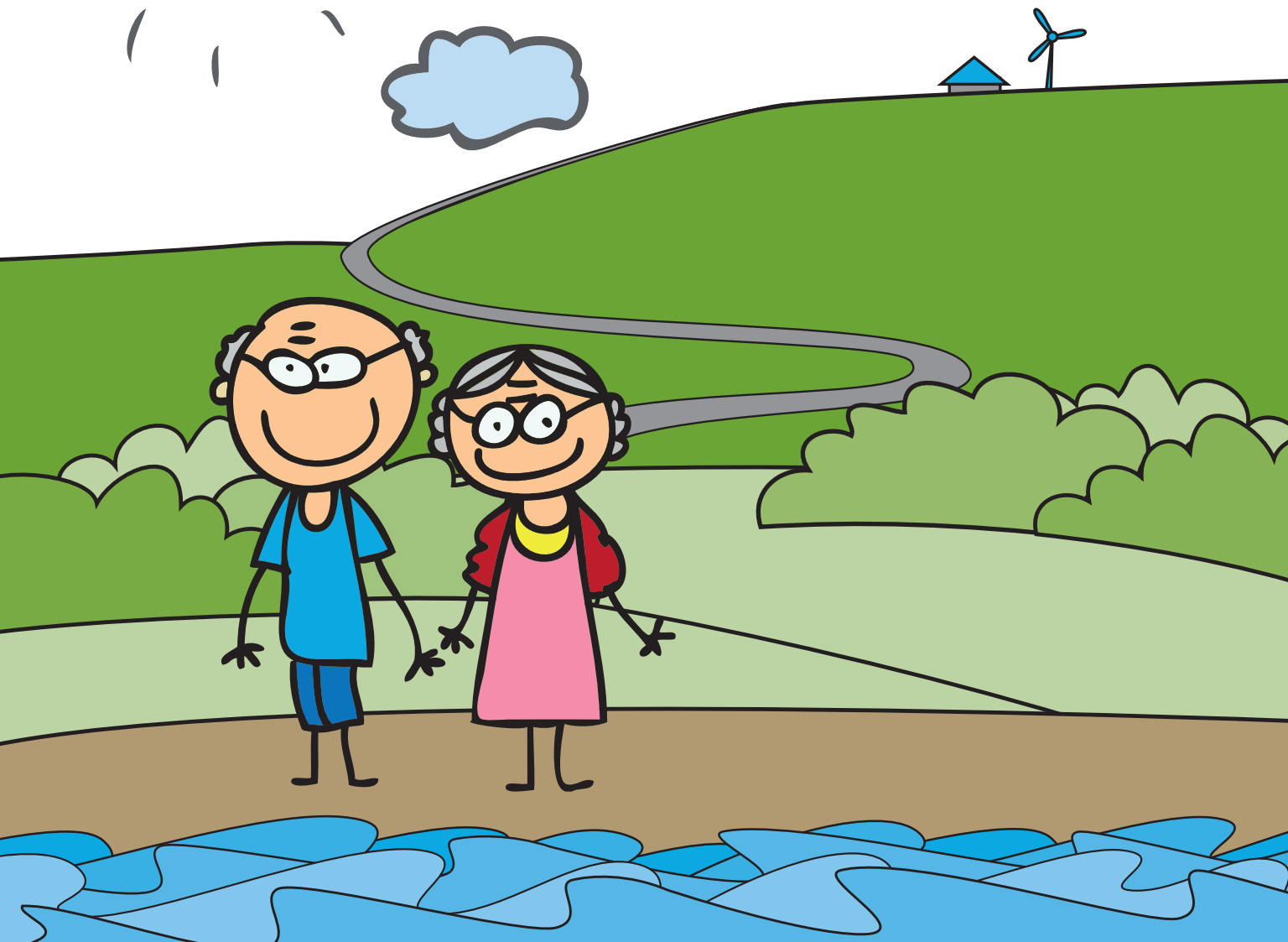




POLITIQUE FAMILIALE

Ville de Carleton-sur-Mer



Municipalité amie des aînés (MADA)

Notre plan d'action

Adopté en septembre 2013 - Plan d'action triennal 2014-2015-2016

POLITIQUE FAMILIALE
Ville de Carleton-sur-Mer



Famille

Québec



Table des matières

Mot du maire..... 1

Mot de la conseillère responsable des questions
familiales et des aînés 1

Présentation du comité familles-aînés..... 1

Contexte 2

Notre plan d'action

Loisir, sport et culture 3

Habitation, urbanisme et aménagement
du territoire 4

Administration et communications
municipales 5

Sécurité publique et transport 6

Vie communautaire 8

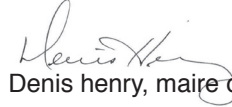
Mot du maire

La Ville de Carleton-sur-Mer, comme de nombreuses autres municipalités du Québec, et particulièrement de la Gaspésie, connaîtra un vieillissement marqué de sa population dans les années à venir. Devant cette transformation démographique majeure, la Ville de Carleton-sur-Mer a choisi de se doter d'un plan d'action et de devenir une municipalité amie des aînés.

Une municipalité amie des aînés est une municipalité qui souhaite mettre un frein à l'âgisme et qui favorise la participation des aînés de façon globale et intégrée à leur communauté. Par l'adoption de ce plan d'action, nous souhaitons mettre en application des moyens concrets qui permettront le développement d'une culture d'inclusion sociale des aînés à tous les niveaux au sein de leur milieu.

Tout ce travail est le fruit d'une concertation entre la population de Carleton-sur-Mer et son comité familles-aînés. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont collaboré à l'élaboration de ce plan d'action, qui, j'en suis sûr, sera bénéfique pour notre collectivité.

Bonne lecture!



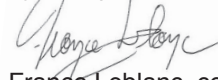
Denis Henry, maire de Carleton-sur-Mer

Mot de la conseillère responsable des questions familiales et des aînés

Au cours des derniers mois, le comité familles-aînés de la Ville de Carleton-sur-Mer s'est penché sur les besoins des personnes aînées afin d'orienter et d'adapter les services municipaux à leur réalité. Que ce soit au niveau des activités de loisirs, de l'offre de logements, des transports ou encore de la sécurité, il est primordial pour le conseil municipal de se doter de ce plan d'action afin de prendre des décisions éclairées et en harmonie avec les besoins exprimés par la population.

La notion de vieillissement actif s'applique à l'ensemble des personnes aînées, peu importe leur condition physique. En demeurant actives, elles peuvent continuer à contribuer à la vie familiale et communautaire, en plus d'améliorer leur qualité de vie et allonger leur espérance de vie en bonne santé.

Ensemble, mobilisons notre communauté afin d'offrir aux aînés un milieu de vie dynamique!



France Leblanc, conseillère responsable des questions familiales et des aînés

Présentation du comité familles-aînés

- Madame France Leblanc, conseillère municipale responsable du dossier familles et aînés
- Madame Julie Boudreau, présidente de la Maison des jeunes de Carleton
- Monsieur Jean-Guy Cyr, président du Club des 50 ans et plus de Carleton
- Monsieur Éric Caron, citoyen
- Monsieur Henri Hotton, citoyen
- Monsieur Régent Leblanc, président du Club des 50 ans et plus de Saint-Omer
- Monsieur Normand Arsenault, citoyen
- Madame Geneviève Landry, citoyenne
- Monsieur Pascal Alain, directeur des loisirs, du tourisme et de la culture
- Madame Marie-Andrée Pichette, chargée de projet

Contexte

Le vieillissement de la population est un fait incontestable auquel devra faire face la société de demain. Si la tendance se maintient, le Québec connaîtra un vieillissement plus rapide que la majorité des pays développés, y compris le reste du Canada. Cette croissance de la proportion des aînés au Québec s'explique par deux phénomènes : l'allongement de l'espérance de vie et la diminution de la natalité depuis 1950. Cette transformation démographique est d'une telle importance que notre société se trouve devant un défi collectif sans précédent.

Encore plus près de nous, la Gaspésie sera une des régions les plus touchées par ce phénomène. Les personnes âgées de 65 ans et plus devraient représenter plus de 30 % de la population dès 2026, comparativement à 26 % pour l'ensemble du Québec. Ainsi, les aînés vivront de plus en plus longtemps et de plus en plus en santé.

Année	2006	2011	2016	2021	2026	2031
Pourcentage de la population de la MRC d'Avignon âgée de 65 ans et plus	17 %	19 %	23 %	27 %	31 %	35 %

* Source : Institut de la statistique du Québec

L'adaptation au vieillissement de la population constitue déjà un défi particulièrement important pour les municipalités. L'absence d'action à ce niveau pourrait provoquer différentes problématiques, telles que la difficulté à accueillir les aînés des municipalités en périphérie et, à plus long terme, l'exode de nos aînés vers les autres villes centres. Une stratégie de rétention et d'accueil de la population âgée est donc prioritaire. Les aînés vivent une relation d'interdépendance avec leur milieu de vie et la municipalité, par ses pouvoirs et la connaissance qu'elle a de son milieu, peut y apporter une contribution et un soutien efficaces. Une municipalité qui pense et agit en fonction du mieux-être de ses aînés encourage et renforce leur participation active à la vie sociale, économique, culturelle, intellectuelle et communautaire et facilite ainsi le vieillissement actif de sa population.

La Ville de Carleton-sur-Mer s'engage donc à promouvoir une vision qui correspond à la réalité des personnes âgées de son territoire. Par l'adoption de son plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA), la Ville souhaite se doter d'un outil important qui la guidera dans les décisions à prendre afin de créer un environnement favorable à sa population âgée. Ce plan d'action permettra d'adapter les services municipaux à leur réalité et à leurs besoins.



Loisir, sport et culture

Grande orientation

Offrir aux aînés une diversité d'activités et d'installations sportives et de loisirs répondant à leurs besoins et favorisant le vieillissement actif des citoyens de Carleton-sur-Mer.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS D'ACTION	CALENDRIER			PARTENAIRES
		2014	2015	2016	
1 Améliorer nos lieux de loisirs afin qu'ils répondent mieux aux besoins de nos aînés.	<ul style="list-style-type: none"> Aménager des aires de repos à des endroits stratégiques. 	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Ville Ministère de la Famille
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition les services sanitaires publics plus longtemps dans la saison estivale. 	✓			
2 Développer l'offre de services d'activités intérieures et extérieures pour les personnes aînées.	<ul style="list-style-type: none"> Installer des stations d'entraînement extérieures au parc Germain-Deslauriers. 			✓	<ul style="list-style-type: none"> Ville Clubs des 50 ans et plus Comité familles-aînés Commission scolaire Partenaires privés Campus de Carleton-sur-Mer Ministère de la Famille ParticipACTION
	<ul style="list-style-type: none"> Aménager un parc municipal à Saint-Omer. 			✓	
	<ul style="list-style-type: none"> Produire une programmation d'activités diversifiées (zumba, aérobic, etc.) et adaptées pour les 50 ans et plus. 	✓			
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude de faisabilité sur le projet d'un centre récréatif aquatique. 	✓			

Habitation, urbanisme et aménagement du territoire

Grande orientation

Consolider et améliorer la qualité de vie de nos aînés en leur offrant un milieu de vie agréable et adapté à leurs besoins.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS D'ACTION	CALENDRIER			PARTENAIRES
		2014	2015	2016	
1 Favoriser l'établissement de résidences et de logements pour aînés autonomes et en légère perte d'autonomie.	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les possibilités de mettre en place un incitatif financier afin de favoriser la construction de logements privés sur le territoire. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Ville Groupe ressource en logements collectifs de la GÎM Clubs des 50 ans et plus
	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le premier projet de logements communautaires priorisant les aînés. 		✓		
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les impacts et les besoins en matière de logement à la suite de la réalisation du projet de logements communautaires. 			✓	
2 Faciliter la cohabitation et la construction d'habitations intergénérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître auprès de la population de Carleton-sur-Mer la nature d'un projet de construction intergénérationnelle et ses avantages. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Ville
	<ul style="list-style-type: none"> Réviser les normes municipales dans le but de faciliter la cohabitation et la construction intergénérationnelle. 		✓		
3 Améliorer la qualité de vie des propriétaires-résidents de 70 ans et plus et leurs proches aidants.	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec les organismes concernés à l'amélioration de l'offre d'aide à domicile pour cette clientèle. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Ville L'Appui GÎM Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle Entre-Tiens d'Avignon CSSS BDC Centre de réadaptation de la Gaspésie



Administration et communications municipales

Grande orientation

Faciliter la transmission d'information sur les sujets associés aux aînés et sur les diverses ressources offertes sur le territoire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS D'ACTION	CALENDRIER			PARTENAIRES
		2014	2015	2016	
1 Assurer la permanence du comité familles-aînés et de son travail.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir au minimum deux rencontres par année. 	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> Ville Comité familles-aînés
2 Faire connaître aux aînés et à leur famille les services et les programmes disponibles sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser un répertoire complet des services communautaires afin d'orienter les aînés vers les services susceptibles de les aider. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> Ville Clubs des 50 ans et plus Carrefour d'information aux aînés
	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une chronique dans le journal municipal sur des sujets d'intérêt pour les aînés. 		✓		
	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et distribuer une pochette d'information destinée aux nouveaux arrivants de 50 ans et plus. 	✓			
3 Améliorer les moyens et les outils de communication de nos aînés.	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître aux citoyens le service du Carrefour d'information aux aînés et supporter l'organisme dans ses projets. 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Ville Clubs des 50 ans et plus Carrefour d'information aux aînés Commission scolaire
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir la tenue de cours d'informatique et d'utilisation des médias sociaux adaptés. 		✓		

Sécurité publique et transport

Grande orientation

Fournir aux familles un environnement sûr et sécuritaire afin d'assurer leur plein épanouissement dans la collectivité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS D'ACTION	CALENDRIER			PARTENAIRES
		2014	2015	2016	
1 Améliorer le sentiment de sécurité des aînés.	▪ Vérifier la possibilité d'installer un téléphone public au parc Germain-Deslauriers.		✓		▪ Ville ▪ Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle ▪ Service incendie
	▪ Faire la promotion du programme Pair auprès des aînés et de leur famille sur le territoire de Carleton-sur-Mer.	✓			
	▪ Implanter un service d'inspection des cheminées et de vérification des détecteurs de fumée aux propriétaires-résidents de 70 ans et plus.			✓	



Suite, Sécurité publique et transport

2	Contribuer à faire de Carleton-sur-Mer une ville sécuritaire pour les aînés.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que l'éclairage soit adéquat et sécuritaire en tous lieux. 	✓	✓	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ville ▪ Ministère des Transports du Québec ▪ Citoyens ▪ Comité familles-aînés
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports pour une intervention à l'intersection de la rue Tracadièche et du boulevard Perron. 	✓			
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports pour une intervention à l'intersection de la route Saint-Louis et de la route 132 et à l'embouchure est de la rue de l'Église (secteur Saint-Omer). 			✓	
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer de nouvelles traverses piétonnières. 		✓		
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer des incitatifs de ralentissement dans les rues secondaires et des panneaux limitant la vitesse à 30 km/h. 		✓		
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprendre des démarches auprès du ministère des Transports afin de réduire la vitesse de la route 132 dans le secteur de Saint-Omer. 		✓		
3	Améliorer et faciliter les déplacements sécuritaires des aînés sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître davantage les différents services en transport offerts sur le territoire auprès des aînés et de leur famille. 		✓		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transport adapté ▪ Ville ▪ Clubs des 50 ans et plus ▪ Centre d'action bénévole Saint-Alphonse–Nouvelle ▪ Résidences pour aînés
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les besoins et les options disponibles en termes de transport offert pour les personnes aînées. 	✓			

Vie communautaire

Grande orientation

Soutenir les rapprochements entre les différentes générations afin de freiner l'âgisme et d'encourager nos aînés à s'impliquer dans la vie communautaire de Carleton-sur-Mer.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS D'ACTION	CALENDRIER			PARTENAIRES
		2014	2015	2016	
1 Développer des lieux de rassemblement favorisant les échanges intergénérationnels.	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer à l'implantation d'un second jardin communautaire sur le territoire. 			✓	<ul style="list-style-type: none"> Ville Clubs des 50 ans et plus
	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir des activités intergénérationnelles dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées (1^{er} octobre). 			✓	
2 Planifier des activités de partage de connaissances entre les générations.	<ul style="list-style-type: none"> Supporter la mise en place de cours (cuisine, menuiserie et artisanat) offerts par les aînés pour les jeunes de différents niveaux scolaires (primaire, secondaire et collégial). 	✓			<ul style="list-style-type: none"> Clubs des 50 ans et plus Cercle des fermières Écoles primaires des deux secteurs Camp de jour Lions



